

L'ESSENTIEL CALIBOOST®

L'HERBICIDE MAÏS, RAPIDE, EFFICACE, QUI FACILITE LA VIE DE L'AGRICULTEUR



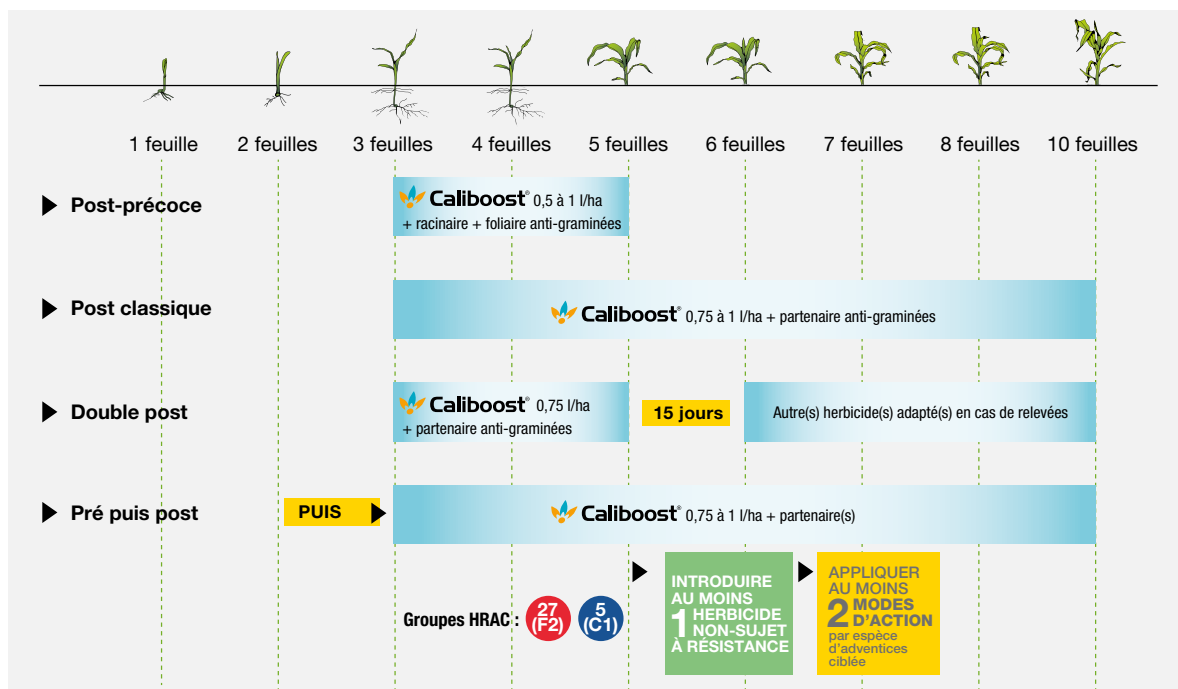
EN PRATIQUE

- **Composition** : 70 g/l mésotrione, HRAC 27 (F2) + 330 g/l terbuthylazine, HRAC 5 (C1)
- **Formulation** : suspension concentrée (SC)
- **Cible** : désherbage maïs grain, fourrage et production de semences*
- **Dose homologuée** : 1 l/ha
- **Nombre maximum d'application** : 1 an sur 3 sur la même parcelle
- **Positionnement en post-levée** : BBCH 13 à BBCH 19
- **ZNT aquatique** : 20 m dont DVP 5 m
- **ZNT plantes non cibles** : 5 m
- **DAR** : BBCH 19
- **DRE** : 48 heures
- **DSPPR** : 3 m

* Avec accord de l'obtenteur.

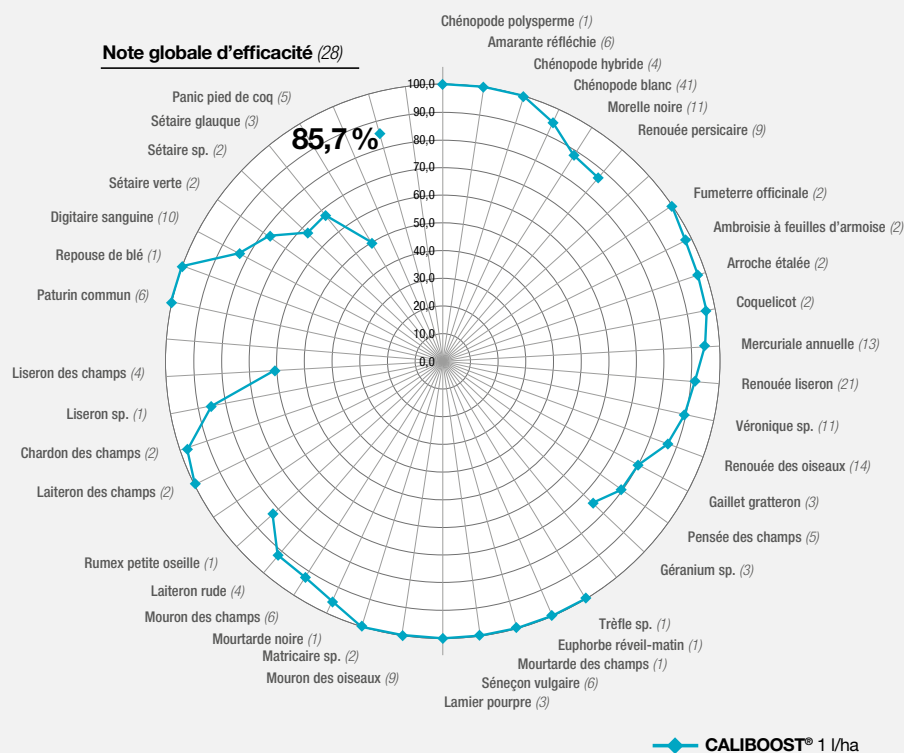
- Excellente sélectivité.
- Large période d'emploi du stade 3 à 10 feuilles du maïs.
- Double modes d'action : 27 + 5 (anciennement F2+C1).
- Rapide d'action.
- Grande robustesse d'efficacité sur un large spectre.
- Meilleur contrôle des levées échelonnées.
- Large palette de compatibilité.
- Doses recommandées de 0,75 à 1 l/ha.

DOSES ET STADES D'UTILISATION PAR STRATÉGIE



UN HAUT NIVEAU D'EFFICACITÉ SUR UN TRÈS LARGE SPECTRE

- CALIBOOST® se distingue par son très haut niveau d'efficacité sur les dicotylédones classiques, difficiles, céréalières et son action complémentaire intéressante contre les graminées et les vivaces :



Synthèse de 50 essais comparables 2013-2017 en application unique (BBCH 13-17 max)
Notations efficacité à : T + 55 jours

LES BÉNÉFICES AU CHAMP

- Haut niveau de performance y compris sur dicots difficiles.
- Rapide d'action avec 1ers symptômes visibles en quelques jours seulement.
- Meilleur contrôle des levées échelonnées.
- Adaptable à toutes les stratégies de désherbage de post-levée.



Témoin non traité (flore : chénopode, morelle, amarante, stellaire, renouée persicaire, ambrosie, capselle, digitaire sanguine...)



CALIBOOST® 1 l/ha :
essai Syngenta 2016,
L'Isle d'Abeau (38),
application unique
le 12 mai,
prise de vue
le 14 juin
(soit T+ 32 j.)

Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 894 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

CALIBOOST® - AMM N° 2170381 - Composition : 330 g/l terbuthylazine * + 70 g/l mésotrione * - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P260 Ne pas respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient des alcools en C16-18 éthoxylés et de l'acide phosphorique. Ne pas appliquer sur des sols proches de la saturation en eau (gorgés d'eau), ni si de forts cumuls de pluie sont annoncés. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 1 Pour protéger les organismes aquatiques et les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la terbuthylazine plus d'une fois tous les 3 ans. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le 0 800 803 264 Service & appel gratuits

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.